

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**BCTG Avocats accompagne Uber Portier BV dans le cadre de la signature du partenariat majeur avec l'Olympique de Marseille (OM)**

**Paris, le 2 juillet 2019** – Le cabinet BCTG Avocats a conseillé Uber Portier BV pour sa marque Uber Eats, acteur mondial de la livraison de repas à domicile, dans le cadre de la signature d'un partenariat de sponsoring avec l'Olympique de Marseille (OM), club emblématique du football français.

Grâce à cet accord stratégique, Uber Eats devient le partenaire majeur de l'Olympique de Marseille pour les trois prochaines années. La visibilité d'Uber Eats sera effective dès le dimanche 4 août 2019, à l'occasion du match de gala opposant l'OM au SSC Napoli, avec la présence de la marque sur la face avant des maillots.

L'équipe de BCTG Avocats qui a accompagné les services juridique et marketing d'Uber Portier BV sur l'ensemble de l'accord du partenariat était composée **d'Augustin Nicolle et Gaëlle Bloret-Pucci**, associés et de **Cyprien Dufournier**, collaborateur senior du département Corporate-M&A.

[À propos BCTG Avocats](#)

Fondé en 1970, BCTG Avocats est un cabinet français spécialisé en droit des affaires, ancré à l'international. Il est composé d'une quarantaine d'avocats dont dix associés, qui interviennent en France comme à l'étranger. Le cabinet regroupe l'ensemble des expertises en droit des affaires : corporate-M&A, droit social, PI, droit public, concurrence et distribution, financement de projets, contentieux, etc. Il est spécialisé dans les domaines des énergies, le retail/luxe, la santé/le secteur pharmaceutique, les télécoms et médias, l'agroalimentaire et le sport. Le cabinet accompagne sa clientèle en France et à l'étranger, notamment en Asie et en Afrique de l'Ouest, dans l'ensemble de ses problématiques.

[www.bctg-avocats.com](http://www.bctg-avocats.com)



**Contact presse :**

Lisa Boisneault - Enderby  
lbo@enderby.eu - 07 62 18 13 26